

Témoignages

JOURNAL FONDÉ LE 5 MAI 1944 PAR LE DOCTEUR RAYMOND VERGÈS

N° 19609 - 76ÈME ANNÉE

Découverte d'un premier « cluster » à une semaine de la rentrée scolaire

Coronavirus : La Réunion face au risque de la première vague

Hier, les autorités sanitaires ont annoncé la découverte d'un premier « cluster », ou foyer de coronavirus à La Réunion. Suite à un repas de famille, 9 personnes ont été dépistées positives au test COVID-19. Elles sont classées autochtones, ce sont donc des patients qui ont contracté le virus à La Réunion. En conséquence, les autorités ont identifié près de 100 cas contact. Ce sont autant de personnes qui doivent être placées en quarantaine pendant deux semaines. Cela signifie qu'à moins d'une semaine de la rentrée scolaire, la preuve de la circulation du coronavirus à La Réunion est définitivement établie.

Cette situation n'est pas étonnante, car la stratégie des autorités françaises à La Réunion a été unique dans notre région : ne pas empêcher le coronavirus d'entrer. Pendant que nos voisins fermaient leurs aéroports en limitant le trafic aux vols de rapatriement, les autorités attendaient le retour de vacances de Réunionnais en France en affirmant que la question n'était pas de savoir si le coronavirus allait toucher La Réunion mais quand. Depuis le 11 mars, c'est le cas mais les portes de La Réunion sont restées grande ouvertes jusqu'à ce que la crise sanitaire en France débouche sur l'état d'urgence sanitaire, le confinement et les restrictions des déplacements, mesures appliquées à La Réunion.

Cela s'est traduit par une limitation du trafic à 3 vols par semaine en provenance de la France, avec un plafonnement du nombre de passagers qui devaient justifier d'une raison impérieuse pour venir dans

notre pays. A leur arrivée, ils étaient placés deux semaines sous surveillance dans un lieu de quarantaine dédié, avec interdiction de se mêler à la population. Ceci avait permis de casser toute chaîne de contamination qu'un cas importé aurait pu créer à La Réunion.

La fin de l'état d'urgence a signifié la fin de la quarantaine qui ne se faisait même plus obligatoirement dans un lieu dédié, et l'objectif de reprise normale du trafic aérien en pleine période de pic de fréquentation lié aux vacances scolaires ont radicalement changé la donne. Il suffit en effet d'un test négatif daté de quelques jours pour embarquer à La Réunion, et d'une attestation sur l'honneur signée par le passager affirmant qu'il n'a pas de symptômes du coronavirus. Durant cette dernière période, la principale mesure a été l'obligation du port du masque dans les lieux fermés.

Conséquence de cet appel d'air : le nombre de nouveaux cas est reparti à la hausse.

Pourquoi partir en vacances en France ?

La Réunion présente donc un profil atypique dans notre région. Alors que le pic est passé à Madagascar et qu'au rythme actuel des guérisons, la menace du coronavirus s'éloigne à condition de rester vigilant, c'est une première vague qui se profile à La Réunion à quelques jours de la rentrée scolaire.

En effet, la part des cas autochtones dans les nouveaux patients aug-

mente. La découverte d'un premier foyer de coronavirus avec au moins 9 personnes contaminées lors d'un repas de famille est donc la conséquence logique d'une stratégie qui n'a pas eu pour but d'empêcher la COVID-19 d'entrer à La Réunion.

Comme en mars dernier, c'est de nouveau la crainte du retour de vacances de Réunionnais qui sont partis en France qui domine. Mais la menace est beaucoup plus grande qu'en mars. Car au bout de plusieurs mois, la situation en France est bien plus grave. Tous les jours, des centaines de nouveaux cas sont recensés, alors que les « clusters » se sont multipliés depuis le déconfinement. Le risque que les avions transportent des personnes contaminées est donc plus important, d'autant plus que le test obligatoire avant l'embarquement est une protection relativement fragile. C'est ce que prouvent les patients détectés une semaine après leur arrivée dans notre île, alors qu'ils ne l'ont pas été par le test en France.

Mise à part Mayotte elle aussi sous administration française, La Réunion risque bien d'être le pays de notre région où le coronavirus connaît les conditions les plus favorables à une implantation durable, à moins de changer de stratégie pour ne pas anéantir tous les efforts faits par les Réunionnais pour limiter l'extension de la COVID-19 dans leur pays.

M.M.

Une étude rappelle que l'épidémie est encore loin d'être terminée

Coronavirus en Afrique australe : près de 75.000 vies sauvées si le masque est obligatoire



A Madagascar où le port du masque est obligatoire partout depuis le début de la crise sanitaire, l'épidémie de COVID-19 est en phase descendante.

Les décès peuvent varier de 85 688 à 180 273, selon les Mesures de Prévention. L'Afrique du Sud, le Kenya, le Malawi, la Zambie et le Zimbabwe sont les plus exposés à un nombre élevé de décès. Pour le Dr John Nkengasong, directeur du CDC Afrique : « Plusieurs milliers de décès peuvent être évités »

Dans les nouvelles projections du COVID-19 pour l'Afrique subsaharienne publiées hier, l'Institute for Health Metrics and Evaluation (IHME) de l'Université de Washington prévoit qu'avec l'adhésion presque universelle aux recommandations de port de masque et de distanciation sociale les pays touchés pourraient éviter jusqu'à 73 085 décès dans la région d'ici le 1er décembre. Même dans ce meilleur des cas, la pandémie ferait toujours des ravages dans la région, avec un total estimé à 85 688 décès par COVID-19 en décembre (contre 15 000 décès à la mi-juillet). Si les gouvernements continuent à assouplir les mesures de distan-

ciation sociale et que le port de masques n'est pas largement pratiqué, le nombre total de décès au 1er décembre pourrait atteindre 180 273.

L'adhésion quasi universelle au port de masque et à d'autres mesures de prévention pourrait réduire le nombre de morts à 85 688 décès au total d'ici le 1er décembre. Cependant, si les gens ignorent ces efforts, l'IHME prévoyait 158 773 décès.

Mauvais exemple venu des USA

« Il est encourageant de constater que dans de nombreux pays d'Afrique subsaharienne, les premiers mandats pour pratiquer la distanciation sociale et limiter les déplacements ont atténué la propagation du COVID-19 », a déclaré le directeur de l'IHME, le Dr Christopher Murray. « Ces nouvelles projections suggèrent que de telles recommandations

doivent continuer à jouer un rôle critique et que les citoyens de tous les pays devraient porter des masques régulièrement. Comme nous l'avons vu aux États-Unis, le prix d'un relâchement prématuré de ces efforts d'atténuation pourrait être une augmentation significative des nouveaux cas et des décès.

La modélisation par l'IHME de la pandémie de COVID-19 s'appuie sur les rapports des ministères africains de la santé ainsi que sur des données caractérisant la propagation du virus à partir de pays du monde entier. Les projections ont été produites en consultation avec le CDC africain, une branche de l'Union africaine.

« Ces données fournissent un ensemble supplémentaire de projections que les gouvernements peuvent prendre en considération dans leur processus de prise de décision sur la meilleure façon de protéger des vies », a déclaré le Dr John Nkengasong, directeur du CDC Afrique. « Plusieurs milliers de décès peuvent être évités en continuant d'encourager l'utilisation correcte, généralisée et cohérente du masque, la distanciation sociale et les mouvements prudents des personnes. Au CDC Afrique, nous travaillons en étroite collaboration avec les chefs d'État, les ministres de la Santé et d'autres pour fournir des conseils sur la façon de faire face à cette épidémie, tout en cherchant à minimiser les conséquences économiques et sociales. »

Selon les projections de l'IHME, le plus grand nombre de décès est susceptible de se produire en Afrique du Sud, en Zambie, au Kenya, au Malawi et au Zimbabwe.

Edito

L'importance du rapport de force

Dans un combat, qu'il soit physique, ou pour nous idéologique et/ou culturel, le rapport de force tient une place prépondérante.

En effet, si nous ne disposons pas du rapport de force suffisant nous ne sommes pas en mesure d'imposer, ou tout du moins d'orienter des perspectives en lien avec notre feuille de route.

Or ce rapport de force n'existe pas en soit, il faut sans cesse le construire et/ou le renforcer, et il existe plusieurs moyens pour cela. Le plus évident étant de se tourner vers les masses par le biais de campagnes ou autres moyens de sensibilisations afin d'avoir la majorité acquise à notre cause dans notre combat. Cela permet d'étendre notre rapport de force, par le nombre face à notre interlocuteur/adversaire idéologique et/ou culturel, et donc de pouvoir gagner de nouveaux acquis face à ce dernier.

Prenons un exemple simple qui nous fortement marqué ces dernières années : la vie chère.

Il y a consensus sur le fait que la vie est plus chère à La Réunion qu'en France. Pourtant, pendant des années, les différents acteurs économiques, en premier lieu l'Etat, n'ont pas pris en compte ce fait mis à part pour les fonctionnaires, malgré les nombreuses demandes de la population.

Cela s'explique tout simplement parce que le rapport de force entre le peuple Réunionnais et l'Etat n'était pas en notre faveur durant ce temps.

Pour autant, en deux périodes récentes ce rapport de force sur la vie chère s'est vu changé.

Cela a été le cas durant le COSPAR, où une vraie campagne de masse, menée par les différents acteurs du mouvement social - et notamment à l'époque le PCR qui joua un rôle central - a

appelé le peuple à se mobiliser contre une injustice connue. Cela a donné la mobilisation sans précédent rassemblant notamment plusieurs dizaines de milliers de manifestants.

Cette mobilisation a considérablement augmenté notre rapport de force vis-à-vis de l'Etat durant cette période et a permis au peuple Réunionnais d'obtenir de nombreuses victoires.

Plus récemment, lors de la crise des gilets jaunes, ce rapport de force a également tourné en notre faveur, bien que de façon moins importante. On peut trouver de nombreuses explications à cela, notamment un contexte qui était peut-être un peu moins favorable, les organisations traditionnelles du mouvement social qui étaient un peu moins à l'avant-garde sur cette bataille, etc. Toujours est-il qu'encore une fois, les masses se sont mobilisées sur cette question de la vie chère et l'Etat a été obligé, au vu du rapport de force imposé par la population de lâcher quelques éléments, constituant des avancées pour le peuple Réunionnais.

Ces exemples prouvent l'importance du rapport de force dans nos combats. Nos interlocuteurs ne partagent pas les mêmes intérêts que nous, et cela est naturel, car ils ne défendent pas le même peuple ou la même classe. Pour défendre le peuple Réunionnais, qui a des intérêts propres et sa population qui se retrouve en majorité dans les classes les plus précaires, il y a donc tout intérêt à chercher des moyens d'augmenter notre rapport de force face à nos futurs interlocuteurs, et en premier lieu l'Etat.

Mathieu Raffini

Témoignages

Fondé le 5 mai 1944 par le Dr Raymond Vergés
71e année

Directeurs de publication :

1944-1947 : Roger Bourdageau ; 1947 - 1957 : Raymond Vergés ; 1957 - 1964 : Paul Vergés ; 1964 - 1974 : Bruny Payet ; 1974 - 1977 : Jean Simon Mounoussany
Amourdom ; 1977 - 1991 : Jacques Sarpédon ;
1991- 2008 : Jean-Marcel Courteaud
2008 - 2015 : Jean-Max Hoarau
2015 : Ginette Sinapin

6 rue du général Émile Rolland
B.P. 1016 97828 Le Port CEDEX

Rédaction

TÉL. : 0262 55 21 21 - E-mail : redaction@temoignages.re

SITE web : www.temoignages.re

Administration

TÉL. : 0262 55 21 21

Publicité : publicite@temoignages.re

CPPAP : 0916Y92433

Oté

Zistoir pou rakont dsi galé

« Zistoir la pèsh zangiy »

Zot i koné isi La Rényon i fé pa arien pou arien. Mèm dann bann rolizyon, lo kroiyon i fé pa arien san kontroparti. Désèrtin i pratik in rolizyon, dé foi dè pou mérite lo paradi. D'ot i pratik dè rolizyon pou mérite lo salu, plito dé foi k'inn.-Moin pèsonèl moin lé konm k'i diré in moun sinp, mi fé lé shoz pou fé lé shoz, san atann in rékonpans. Pars d'après sak i di, néna in moun l'atann in rékonpans san sète an épi la pa gingné. Mardé, in bon kamarad, lété pa konm moin : li téi fé kékshoz pou gingn kékshoz. Min gosh min droit, sa lété son règ de vi.

Kriké ! Kraké ! Kriké Métyé ! Kraké Madam !

Donk in zour, plito in nuite Mardé i sava la pèsh zangiy. Dann tan l'avé kant mèm pa mal de zangiy dann basin blé. Mé konm i di : néna dé foi i bèk, néna dé foi i bèk pa é mèm kan ou i amors out mi d'shoka avèk zoli zoli vèr d' tèr. Donk so nuite la Mardé la pa trap inn tyork. Tazantan li la konm sézi in frémisman son lign mé san rézilta. Dépitasyon i pran dsi li. Li di : « Bondyé, ou i koné moin sé in bon pratikan. Ou i koné mi mank pa bann pli gran fête néna dann la rolizyon. Ou i koné osi mi fé mon karème plizyèr foi dan l'ané. Malgré tousa, ou i lèss amoin alé la pèsh san trap arien ditou. In gran nuite san trap arien... Moin lé paré pou fé in promès si sé pou gingn trap in zangiy ».

Li la pankor di sa, ala ké li trap in zoli-zoli zangiy. Bien kosto ! bien gran ! B ien bon

pou manzé ! San di mèrsi li trap lo zangiy li mète dann son tant kouvèrt. Konm lo zour la fine kléré, li prépar pou alé shé son shé soi. Mé, sépa kosa la pass dan son tête, toudinkou li majine Bondyé la pa vréman korèk avèk li é avann sort dann lo li di... ala kosa li di :

« A ! bondyé ! Koméla i fo flate aou pou gingn in n'afèr ! »

Akoz li la di sa, mi koné pa. Mé sak mi koné sé ké lo zangiy la filoshé, la sort dann tante, la gliss dann galé é mèm si li la mank bate son déyèr atèr, li la pi gingn trap son proi la shapé... L'èr-la, d'après sak i di, Mardé, larm dann son zyé la di avèk Bondyé la-o dann son nyaz :

« A bon ! Koméla na pi moiyn plézanté avèk ou ! In pti parol an tro é oila k' i pèrd sak ou la fine trapé... Mèrsi bien, mi obliyar pa la loson ! »

In n'ot tonbé pou lo zistoir :

Mardé, larm dann son zyé, la di, an rogardan an-o dann niyaz landroi li pans bondyé i lé : « Ou in bon makro ! Mèrsi ! »... Mi pans pa in rényoné té kapab di in n'afèr konmsa, pars Bondyé, konm zot i koné, i pini pa galé.

Si zistoir lé vré, li lé vré . Si zistoir lé mantèr, la pa moin l'otèr. Mi vann azot sa konm moin l'ashtë.

Justin